



N° SP\_2018\_10\_028

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**REUNION DU 16 OCTOBRE 2018**

**Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS**

---

**COMMISSION DE PROGRAMMATION**

SERVICE : Pôle déplacements et aménagement/Direction du développement local et de l'environnement

---

**OBJET : Modification de la programmation 2018 des aides aux Communes et à leurs groupements**

---

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme FREDAGUE-POUPON, M. HANUS, M. LAFARGE, M. LAFAYE, Mme LALOGUE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MEZILLE, Mme MORIZIO, M. NOUHAUD, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme TLEMSANI, M. TOULZA, M. VEYRIRAS, M. VIROULAUD, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration : Mme GENTIL.

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. ARCHER, excusé, a donné délégation de vote à M. TOULZA ; M. BEGOUT, excusé, a donné délégation de vote à Mme YILDIRIM ; Mme DEBOURG, excusée, a donné délégation de vote à M. BOST ; Mme JARDEL, excusée, a donné délégation de vote à M. HANUS ; M. LEFORT, excusé, a donné délégation de vote à Mme FONTAINE ; Mme REJASSE, excusée, a donné délégation de vote à Mme ACHARD ; Mme RIVET, excusée, a donné délégation de vote à Mme MEZILLE ; M. RUMEAU, excusé, a donné délégation de vote à M. VIROULAUD ; Mme TUYERAS, excusée, a donné délégation de vote à M. ALLARD.

## **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Il est proposé, dans le cadre du présent rapport :

- d'arrêter le contenu des contrats départementaux de développement intercommunal (CDDI) de 3ème génération à conclure avec les Communautés de communes des Portes de Vassivière et du Val de Vienne pour la période 2018-2021 ;
- de mettre en place un dispositif d'aide aux Communes pour la création de bornes de rechargement de véhicules électriques ;
- de procéder à la réinscription de subventions devenues caduques et à la réaffectation d'une aide attribuée au titre du programme 2018 des grosses réparations de voirie.

### **INCIDENCES BUDGETAIRES**

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				
Recettes				

## **RAPPORT**

### **1 – Contrats départementaux de développement intercommunal (CDDI)**

Le dispositif des contrats départementaux de développement intercommunal (CDDI) permet, comme vous le savez, de financer les projets d'investissement des Communautés de communes ainsi que certaines opérations à caractère structurant portées par les Communes.

Il a été reconduit pour une période de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, au travers d'une 3<sup>ème</sup> génération de contrats dotée de 20 M€. Cette dotation comprend une enveloppe de base de 15 M€ qui a été répartie entre les Communautés de communes en fonction de leur taille et de leur population et une enveloppe complémentaire de 5 M€ permettant de prendre en compte les opérations dont le financement ne peut être assuré sur la seule enveloppe de base ainsi que les projets d'assainissement appelés à relever d'une compétence communautaire en application des dispositions de la loi NOTRe.

Lors du vote du budget supplémentaire, le 21 juin dernier, nous avons procédé à la programmation de 7 405 660 € de subventions au bénéfice de dix des Communautés de communes éligibles à ce dispositif.

Il vous est aujourd'hui proposé de compléter cette programmation en attribuant 681 170 € de subventions aux deux Communautés de communes restantes (Portes de Vassivière et Val de Vienne), selon le détail présenté en annexes 1a et 1b.

Les membres de la Conférence des Présidents d'EPCI, chargés d'examiner au préalable ce type de dossiers, ont été informés par courrier de ces propositions de répartitions de crédit.

### **2 – Mise en place d'un dispositif d'aide aux communes pour la création de bornes de rechargement de véhicules électriques**

Le Syndicat, Energies Haute-Vienne (SEHV) souhaite conduire un projet de déploiement de bornes de rechargement sur le territoire du département.

A l'horizon 2020, sur la base des premières études menées par le SEHV, le budget d'investissement nécessaire serait de 1,27 M€ HT, soit 1,52 M€ TTC, pour la mise en service de 54 bornes : 39 bornes à rechargement accéléré et 15 bornes à rechargement rapide, soit 93 points de charge. Le Syndicat a sollicité une participation financière du Département pour la mise en œuvre de ce programme.

Il pourrait être envisagé un subventionnement des travaux à hauteur de 10 % sur deux ans, soit 76 000 €/an. Cette subvention serait répartie et versée aux Communes et viendrait en déduction de leur participation aux opérations. Son financement serait assuré grâce aux crédits disponibles de l'enveloppe « éclairage public » du programme départemental d'aide à l'électrification rurale. Le SEHV pourrait cependant assurer la maîtrise d'ouvrage et la gestion ultérieure de ces équipements par délégation des Communes.

### **3 – Réinscription et réaffectation de subventions**

En ce qui concerne les opérations ayant bénéficié d'une aide du Département lors de précédentes programmations, il vous est proposé de procéder à la réinscription de subventions qui n'ont pu être soldées au cours de leur période de validité et de prendre en compte une modification se rapportant au programme 2018 de grosses réparations de voirie de la Communauté de communes du Haut-Limousin en Marche.

Après examen de ce rapport, je vous invite, si vous en êtes d'accord, à adopter le projet de délibération présenté ci-après.

#### **DECISION**

Vu l'article L.1111-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la décision de l'Assemblée départementale en date du 30 juin 2017 relative à la mise en place d'une 3<sup>ème</sup> génération de CDDI, dotée de 20 M€, pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2021 ;

Considérant l'ouverture d'une autorisation de programme de 20 M€ lors du vote du Budget primitif 2018 pour le financement de ce programme ;

Vu la décision de l'Assemblée départementale en date du 21 juin 2018 portant attribution de subventions au titre des CDDI de 3<sup>ème</sup> génération ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie Salle de l'Assemblée de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

#### **DECIDE**

d'attribuer 681 170 € de subventions au titre des CDDI de 3<sup>ème</sup> génération aux Communautés de communes des Portes de Vassivière et du Val de Vienne, pour le financement des opérations mentionnées en annexes 1a et 1b et d'autoriser son Président à signer les contrats à intervenir avec les Communautés de communes concernées ;

de mettre en place un dispositif d'aide aux Communes pour la création de bornes de rechargement de véhicules électriques selon les dispositions décrites dans le rapport ;

de procéder aux réinscriptions et réaffectations de subventions proposées en annexe 2.

41 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, M. ARCHER (délégation de vote à M. TOULZA), Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT (délégation de vote à Mme YILDIRIM), M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, Mme DEBOURG (délégation de vote à M. BOST), M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme FREDAIGUE-POUPON, M. HANUS, Mme JARDEL (délégation de vote à M. HANUS), M. LAFARGE, M. LAFAYE, Mme LALOGUE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT (délégation de vote à Mme FONTAINE), Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MEZILLE, Mme MORIZIO, M. NOUHAUD, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme REJASSE (délégation de vote à Mme ACHARD), Mme RIVET (délégation de vote à Mme MEZILLE), Mme ROTZLER, M. RUMEAU (délégation de vote à M. VIROULAUD), Mme TLEMSANI, M. TOULZA, Mme TUYERAS (délégation de vote à M. ALLARD), M. VEYRIRAS, M. VIROULAUD, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

1 absent / excusé sans procuration : Mme GENTIL.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
La Directrice générale adjointe

Signé

Anne DELAPIERRE

Certifié conforme  
Transmis au représentant de l'Etat  
le 18 octobre 2018  
Affiché le 18 octobre 2018  
Publié au RAA du Département le 15 novembre 2018